



La Seine-Maritime, le département normand le plus urbain

Au 1^{er} janvier 2013, le département de la Seine-Maritime compte 1 254 609 habitants. Il se place au 14^e rang parmi les 100 départements français en nombre d'habitants. Le solde naturel positif de ce département (plus de naissances que de décès) soutient la croissance démographique, en dépit d'un déficit migratoire important (moins d'arrivées que de départs) plaçant le département en 85^e position. La croissance démographique est plus forte dans les communes de moins de 1 000 habitants, plus encore si elles se situent dans une aire urbaine.

Damien Barthélémy

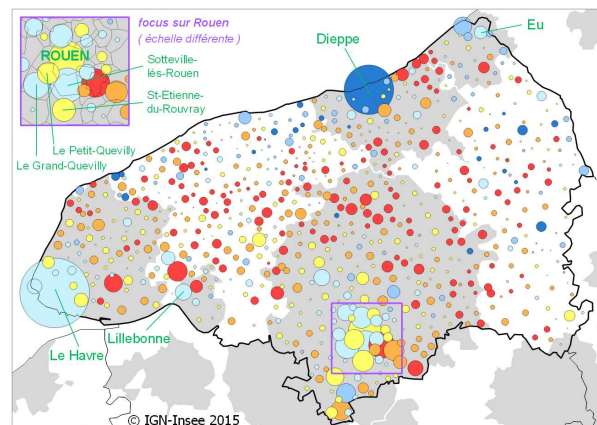
Au 1^{er} janvier 2013, le département de la Seine-Maritime compte 1 254 609 habitants. Il se place au 14^e rang parmi les 100 départements français en nombre d'habitants, dépassé durant les cinq dernières années par la Haute-Garonne. Mais il est seulement 75^e en termes d'évolution de population, position comparable avec celle des départements de la Moselle, de la Haute-Vienne ou encore de la Charente. Cette croissance démographique est le résultat d'un excédent naturel, plus de naissances que de décès (+ 0,4 %) situé dans la moyenne nationale, mais grevé par un déficit migratoire, moins d'arrivées que de départs (- 0,3 %) qui fait de la Seine-Maritime le moins attractif des départements normands (cf. figure 1).

Les trois quarts des 745 communes seinomarines ont moins de 1 000 habitants, comme dans le reste de la France. Elles connaissent une progression de leur population supérieure ou proche de 1 %, soit nettement plus forte que l'ensemble

du département. Malgré cette hausse, elles ne rassemblent que 19 % des habitants de Seine-Maritime, cette proportion étant de 15 % en France. À compter du 1^{er} janvier 2016, cette part diminuera du fait des fusions qui créeront des communes plus peuplées en réunissant des petites communes. Les projets actuels ne concernent quasiment que des communes de moins de 3 500 habitants, c'est à dire celles où le dynamisme

2 La croissance démographique est forte dans les petites communes sous influence urbaine

Taux de variation annuel moyen de la population des communes en pourcentage entre 2008 et 2013



1 Le département normand le moins attractif

Évolution des soldes naturels et migratoires

	Population municipale		Évolution annuelle		
	2008	2013	Totale 2008-2013	due au solde naturel	due au solde migratoire
Seine-Maritime	1 248 580	1 254 609	+ 0,10 %	+ 0,39 %	- 0,29 %
rang*	13	14	75	32	85
Normandie	3 293 092	3 328 364	+ 0,21 %	+ 0,29 %	- 0,08 %
France	63 961 859	65 564 756	+ 0,50 %	+ 0,43 %	+ 0,07 %

Note : La population au 1^{er} janvier 2013 correspond à la population légale en vigueur en 2016.

*Rang parmi les 100 départements français.

Source : Insee - Recensements de la population

démographique est plus marqué. Les principales villes du département restent à l'écart de ce mouvement (cf. figures 2 et 3).

Comme en France, la croissance démographique de la Seine-Maritime est nettement moins dynamique en milieu urbain. Parmi les 20 villes de 10 000 habitants ou plus, 12 ont perdu des habitants depuis 2008 (cf. figure 3). Cependant, huit villes en ont gagné, dont Rouen, Sotteville-Les-Rouen et Elbeuf, mais aussi Petit-Quevilly, Yvetot et Caudebec-lès-Elbeuf. ■

3 Une croissance démographique moins dynamique en milieu urbain

Évolution des populations municipales entre 2008 et 2013 des 10 communes les plus importantes de la Seine-Maritime

	2013	2008	Évolution annuelle 2008-2013
LE HAVRE	172 074	178 769	- 0,8 %
ROUEN	110 755	109 425	+ 0,2 %
DIEPPE	30 214	33 590	- 2,1 %
SOTTEVILLE-LES-ROUEN	28 738	28 068	+ 0,5 %
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	28 704	30 042	- 0,9 %
LE GRAND-QUEVILLY	24 967	25 826	- 0,7 %
PETIT-QUEVILLY	22 426	21 860	+ 0,5 %
FECAMP	19 381	19 434	- 0,1 %
MONT-SAINT-AIGNAN	19 178	20 001	- 0,8 %
ELBEUF	17 343	17 170	+ 0,2 %

Source : Insee - Recensements de la population

Comment lire les populations légales ?

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population dite « totale ».

La population municipale est la seule qui évite qu'une même personne soit comptée deux fois. C'est pourquoi elle est privilégiée dans les descriptions statistiques. Les chiffres de cette publication ne portent que sur la population municipale.

Définitions

Les **populations légales** sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle (au sens du décret) est dans une autre commune, mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

4 Une croissance toujours soutenue dans les communes de moins de mille habitants

Évolution des populations municipales 2008 et 2013

Taille	Nombre de communes*	Population municipale 2013	Part dans la population du département	Évolution annuelle 2008-2013
Moins de 250 habitants	160	26 656	2,1%	+ 1,0 %
250 à 499 habitants	203	74 600	5,9%	+ 1,2 %
500 à 999 habitants	198	136 223	10,9%	+ 0,8 %
1 000 à 3 499 habitants	134	221 755	17,7%	+ 0,5 %
3 500 à 9 999 habitants	30	199 217	15,9%	0,0 %
10 000 habitants ou plus	20	596 159	47,5%	- 0,4 %
Département de la Seine-Maritime	768	1 254 609	100,0%	- 2,4 %

Note : * le nombre de communes correspond à celui du 1^{er} janvier 2015.

La population au 1^{er} janvier 2013 correspond à la population légale en vigueur en 2016

Source : Insee - Recensements de la population

3,3 millions de Normands

La nouvelle carte des régions qui sera officielle le 1^{er} janvier 2016 fera passer leur nombre de 22 à 13 en métropole, les deux régions normandes étant ainsi regroupées dans une même entité. Avec une population de 3,328 millions d'habitants, la Normandie se classe au 9^e rang de ces 13 nouvelles régions. La croissance annuelle de la population y est plus faible qu'en moyenne nationale, + 0,21 % contre + 0,50 %. Elle est portée exclusivement par l'excédent des naissances sur les décès, puisque le solde migratoire est très légèrement négatif. Chaque département présente un profil démographique différent : un solde naturel élevé et un solde migratoire négatif en Seine-Maritime, tandis que les migrations sont positives pour le Calvados, la Manche et l'Eure, l'Orne ayant un solde migratoire et un solde naturel tous deux déficitaires.

5 Évolution de la population normande par département

Évolution des populations municipales 2008 et 2013

Départements	Population municipale		Évolution annuelle		
	2008	2013	2008-2013	due au solde naturel	due au solde migratoire
Calvados	678 206	689 945	+ 0,34 %	+ 0,30 %	+ 0,04 %
Eure	577 087	595 043	+ 0,61 %	+ 0,46 %	+ 0,15 %
Manche	496 937	499 919	+ 0,12 %	+ 0,01 %	+ 0,11 %
Orne	292 282	288 848	- 0,24 %	- 0,02 %	- 0,22 %
Seine-Maritime	1 248 580	1 254 609	+ 0,10 %	+ 0,40 %	- 0,30 %
Normandie	3 293 092	3 328 364	+ 0,21 %	+ 0,29 %	- 0,08 %
France	63 961 859	65 564 756	+ 0,50 %	+ 0,43 %	+ 0,07 %

Source : Insee - Recensements de la population

Insee Normandie
5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Maryse Cadalanu

Attachés de presse :
Martine Chéron (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02.31.15.11.14

ISSN : en cours

@Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Retrouvez sur notre site www.insee.fr les cinq flash Normandie consacrés aux départements normands
- Rendez vous sur le site : <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>
- « La population de la Seine-Maritime progresse lentement » Damien Barthélémy, Insee Haute-Normandie - In Insee Flash Haute-Normandie N° 16

